

Maintien/Actualisation des compétences | Habilitation électrique

Durée 1.5 Jours - (10h30)

Pré-requis

Avoir Suivi la formation initiale BS BE Manœuvre et être en possession du titre d'habilitation correspondant

Public Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'industrie, bâtiment, commerce et services

Intervenants Formateur spécialisé en sécurité non électricien

Nb participants Jusqu'à 12 personnes

Prix Voir convention

Modalité
d'accès

Les inscriptions à cette formation doivent se faire
en nous contactant par téléphone au 01 34 25 80 37

par mail à contact@pyramidia.fr ou via notre formulaire de contact

Date Voir convention

Délai d'accès Définir avec l'entreprise

Voir convention

Accessibilité L'organisme de formation étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation

de handicap

Obligations Aucune réglementaires

Méthode pédagogique :

Méthodes démonstratives, échanges, exposés, méthodes applicatives

Supports papiers

Évaluation :

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis. Seul l'employeur pourra l'habiliter.

Validation :

Lieu

Attestation de fin de stage - Avis d'habilitation - Titres vierges à compléter - Livrets (mémentos)

Réglementation applicable :

Art. R. 4544-59, 10, 11 Art. R. 4226-9 du Code du Travail

Maintien Actualisation des Compétences :

Tous les 3 ans

OBJECTIF

Maintenir et actualiser les connaissances acquises en formation initiale BS BE Manœuvre

PROGRAMME

JOUR 1:

Tronc Commun

- Distribuer les grandeurs électriques, telle que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure...
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- · Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- · Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- · Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Habilitation BS

- Citer les limites de l'habilitation BS
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Décrire les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement
- Enoncer la procédure de remplacement
- Enoncer la procédure de raccordement

Habilitation BE Manœuvre

- Reconnaître les matériels électriques de domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- · Les limites de l'habilitation BE Manœuvre
- Les documents et information à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou de consignation
- · Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Travailleurs concernés: personnels non électriciens exécutant des manœuvres d'exploitation et d'urgence, de mise hors service d'un équipement (moteur, machine...), de manœuvre de consignation pour son propre compte et devant effectuer des interventions de remplacement et de raccordement limitées à des tensions de 400 V en courant alternatif (600 V en courant continu), exclusivement sur des circuits terminaux (prise électrique, lampe...)



